Inscriptions 2024/2025

ESPACE JEUNES AIDE AUX DEVOIRS COLLEGIENS



INFORMATIONS CONCERNANT L'AIDE AUX DEVOIRS COLLÉGIENS

- Tous les jeunes inscrits à l'aide aux devoirs le soir sont tenus d'y participer durant toute sa durée, soit au minimum de 1h pour des raisons de sécurité, de responsabilité et de contenu pédagogique. Si un jeune finit plus tôt ses devoirs, il pourra patienter jusqu'à la fin de l'heure à l'espace jeunes mais en aucun cas quitter le bâtiment avant l'heure.
- Dans le cas où une annulation surviendrait pour l'aide aux devoirs, les familles devront communiquer l'information au plus tôt auprès de l'équipe d'animation et/ou des responsables IFAC de Peynier. Toute annulation non justifiée devra être signalée au plus tard une semaine à l'avance; si ce délai est dépassé, nous nous verrons dans l'obligation de facturer les séances réservées.
- Pour l'espace jeunes, les jeunes sont autonomes et peuvent venir et repartir quand ils le souhaitent.
- Dans le cas où un enfant serait absent pour raison de santé, un certificat médical sera nécessaire pour obtenir un avoir.
- La cotisation à l'espace jeunes est obligatoire pour participer aux activités de l'espace jeunes. Pour l'année 2023-2024 le montant est de 6€ par enfant.
- · Les inscriptions sont effectives lorsque le dossier de l'enfant est complet et le paiement effectué.

Nom/Prénom du responsable légal du mineur

Les inscriptions se font lors **des temps d'ouverture de l'espace jeunes** : Mardis, Jeudis et vendredis de 16h à 19h - Mercredis et Samedis de 14h à 18h

,						
@	Téléphone					
Une fiche d'inscription par enfant						
NOM	Prénom					
Âge	Classes					
Age	. Classe					









CONDITIONS TARIFAIRES

Cotisation Espace jeunes		Quotient Familial		AIDE AUX DEVOIRS			
Obligatoire 6€/enfant		< 380€		1,8 €/soir			
		380 € > QF > 1 369 €		2€/soir			
		QF > 1 370 €		2,1 €/soir			
INSCRIPTIONS							
Cochez les jours de présence et complétez le tableau :							
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
Total 1^{er} trimestre : 16 Septembre au 20 Décembre 2024							
Total 2^{ème} trimestre : 6 Janvier au 4 Avril 2025							
Total 3 ^{ème} trimestre: 21 Avril au 20 juin 2025							
Total séances: X Tarif =€ **TOTAL**							
RÈGLEMENT							
<u>Total à payer</u> : ☐ Cotisation Espace jeunes 6€ +							

<u>rotar a payer</u> : \Box Collisation Espace jeunes	.0€ +	•••••	₹
Mode de paiement : Espèces □ Chèques va	cances 🗆 Chè	èque bancaire 🗆	Chèque CESU 🗆
Règlement à l'ordre d'IFAC et établissement d'u	ın reçu pour les paie	ements en espèces.	
N° chèque et période encaissement			

Date SIGNATURE OBLIGATOIRE

CONTACT

Centre d'animations Ifac Peynier

Place du château- passage Thomassin 13790 Peynier - Tel/Fax : 04 42 53 11 44 ou 06.25.97.26.80 E-mail : contact.peynier@utse.ifac.asso.fr Site internet : www.ifac.asso.fr/peynier







